Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 83 (1932)

Heft: 8

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

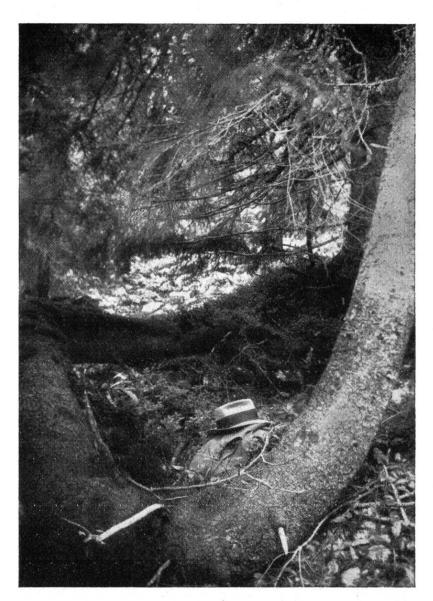
Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMUNICATIONS.

Singulière déformation d'une tige d'épicéa.

Notre aimable et fidèle collaborateur M. Alb. Pillichody, inspecteur forestier au Brassus, a bien voulu nous faire parvenir la photogra-



Phot. Alb. Pillichody.

phie ci-dessous, ce pourquoi nous le remercions très sincèrement.

C'est là, vraiment, un cas bien curieux de développement anormal d'une tige de l'épicéa.

Après avoir décrit une boucle presque fermée, de 8 à 10 m de longueur, le fût s'est redressé et a réussi à se développer dès lors suivant la verticale.

M. Pillichody n'a pas encore trouve une explication satisfaisante de ce phénomène qui a dû se produire voilà longtemps déjà, car l'arbre en cause est probablement âgé de 100 à 150 ans, comme le peuplement qui le contient.

Son diamètre, à 1,3 m du sol, est de 28 cm.

Cet arbre étonnant croît dans un sol rocheux, pourvu d'une mince couche de terreau garnie de myrtilles.

La forêt en cause, soumise au parcours du bétail, tournée au nordouest (altitude 1400 m), appartient à la commune du Chenit, dans la Vallée de Joux (canton de Vaud). Elle est du type de la forêt bien connue du Risoud.

Réunion annuelle de la Ligue suisse pour la protection de la nature, à Schaffhouse.

La dernière a eu lieu le 29 mai écoulé, à Schaffhouse, par un temps pluvieux et laid. Cette mauvaise humeur du temps a entravé l'exécution des courses par lesquelles la réunion devait débuter.

La visite de la chute du Rhin, à Neuhausen, eut lieu néanmoins. Près de 70 congressistes y prirent part, sous l'experte conduite de MM. le D^r H. Bütler et J. Hübscher, lesquels exposèrent tout ce qui a été fait, ces dernières années, en vue de la conservation, dans son intégrité totale, de ce monument naturel national dont tout Suisse est fier.

C'eût été une grande jouissance de remonter le Rhin, en bateau, de Schaffhouse jusqu'à Stein — ville restée délicieusement moyenâgeuse — ainsi que le prévoyait le programme. L'état déplorable du temps obligea à y renoncer.

L'assemblée générale des ligueurs eut lieu dès 14 heures, dans la magnifique « Rathauslaube », à côté de la salle du Grand Conseil schaffhousois, sous la présidence de M. le D^r Tenger. Dans son discours d'ouverture, ce dernier qui, depuis un an, préside aux destinées de la Ligue avec le plus beau zèle, a exposé l'état actuel de quelques-unes des questions auxquelles elle a voué son attention. Il a exprimé le vœu d'une amélioration dans la délimitation du Parc national sur le territoire suisse, cela en vue surtout d'une surveillance plus efficace du braconnage.

Dans le domaine des conduites électriques, si nombreuses dans notre pays et trop souvent destructrices de ses beautés naturelles, M. Tenger émet le vœu, bien légitime, qu'une place plus grande soit faite à ceux qui représentent les aspirations de notre Ligue. Il constate, en outre, qu'en matière de protection des aigles, il reste chez nous encore beaucoup de progrès à réaliser.

M. le président Tenger a enfin abordé un sujet qui préoccupe, depuis plusieurs années, tous ceux qui ont à cœur la protection de la nature en Suisse: quelle organisation générale faut-il lui donner? Aujourd'hui, notre Ligue en est le pivot. Mais, à côté d'elle, agissent dans presque tous les cantons des sections cantonales ou locales, ¹

Nous avons le plaisir de constater que plusieurs agents forestiers jouent un rôle prépondérant dans ces commissions cantonales. Celle du canton de Vaud a été présidée jusqu'à la fin de 1931 par M. M. Moreillon, ancien inspecteur forestier; celle d'Uri a comme président M. M. Oechslin, inspecteur cantonal, tandis que M. A. Uehlinger, inspecteur forestier, préside aux destinées de celle de Schaffhouse. Dans le canton de Berne, M. l'inspecteur Ammon préside la section locale de Thoune. Dans celui de Zurich, enfin, M. l'inspecteur forestier cantonal Th. Weber joue un rôle actif dans la section cantonale.

poursuivant le même but, mais dont les moyens financiers sont généralement insuffisants et l'organisation très hétéroclite. Là, section d'une Société des sciences naturelles; ici, organisme indépendant; ailleurs encore, organe de l'Etat.

Cette diversité — qui en soi n'est pas un mal — et cette pauvreté de moyens, mais surtout le manque d'un lien commun, rendent désirable une meilleure organisation. Un travail préparatoire intense a été réalisé dans ce sens; de nombreuses discussions et réunions ont eu lieu. Et, en somme, des résultats encourageants peuvent être enregistrés. On s'est mis d'accord sur quelques lignes générales, qui permettent d'espérer qu'un travail en commun fructueux pourra intervenir.

Ces déclarations optimistes du président actuel, auquel on est redevable en bonne partie de la tournure heureuse de ces questions, sont couvertes de chauds applaudissements.

L'assemblée générale fut suivie de trois conférences, écoutées avec la plus grande attention par plus de 200 auditeurs, soit :

- 1º Sur l'activité et l'organisation de la commission cantonale pour la protection de la nature, à Schaffhouse, par M. A. Uehlinger, inspecteur forestier.
- 2º Le Rhin et la chute du Rhin à Neuhausen, par M. le Dr H. Bütler (avec projections lumineuses).
- 3º La végétation caractéristique du lit de la chute du Rhin, action qu'elle exerce touchant sa conservation, par M. le Dr O. Jaag.

De la première conférence, nous avons retenu avec grande satisfaction ce fait que, dans le canton de Schaffhouse, on doit à l'intervention de la section pour la protection de la nature, la conservation de nombreux beaux arbres. Nous aurons peut-être le plaisir de montrer à nos lecteurs, sous peu, la reproduction photographique de quelques-uns d'entr'eux.

Avant de se séparer, l'assemblée vota à l'unanimité une résolution, proposée par le comité de la Ligue, en faveur de la conservation dans son intégrité de la chute du Rhin; cette décision a été adressée au Conseil fédéral.

Nous ne voulons pas terminer ce bref compte rendu sans dire la reconnaissance des congressistes au comité d'organisation schaffhousois, qui a su rendre très agréable et instructive cette réunion des amis de la protection de la nature, et aussi à M. le D^r Stefan Brunies, à Bâle, le dévoué secrétaire-caissier de la Ligue depuis sa création. On ne dira jamais assez combien l'activité infatigable de ce pionnier de la première heure a été féconde en résultats tangibles, dans le domaine de la protection des beautés naturelles de notre pays.